

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 octobre 2021 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames la conseillère Stéphanie Felix et Messieurs les conseillers Philippe Drolet, Tony Bolduc et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

SONT ABSENTS(ES) :

Monsieur Stéphane Roy conseiller et Monsieur Louis Cimon conseiller

2021-10-410 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-10-411 APPUI FINANCIER POUR LA COVID-19. SAISON 20-21. ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE MERCIER ET CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE MERCIER

CONSIDÉRANT l'impact du COVID-19 sur la saison sportive 2020-2021;

CONSIDÉRANT que la saison de hockey mineur a été annulée et que ses activités se sont terminées au 8 octobre 2020;

CONSIDÉRANT que l'Association de hockey mineur a versé une somme de 26 714.45 \$ (incluant les taxes) au Centre Sportif Mercier;

CONSIDÉRANT que l'Association remboursera à ses usagers les montants payés pour la saison 2020-2021 en totalité;

CONSIDÉRANT que la saison du Club de patinage de Mercier a également été fortement écourtée;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale et de la direction Loisirs, Culture et Vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu:

- QUE ce Conseil accorde une aide financière à l'Association de hockey mineur de Mercier et au Club de patinage artistique de Mercier, le tout pour des montants respectifs de 26 714,45 \$ et de 2 483,48 \$;
- QUE cette dépense soit financée via le poste budgétaire : 02-701-10-970.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-10-412 AUTORISATION DES CONTRATS ANNEXES ANNUELS DE L'ENTENTE DE 5 ANS AVEC LE CENTRE SPORTIF DE MERCIER. AN 3

CONSIDÉRANT l'entente de 5 ans intervenue avec le Centre sportif Mercier, laquelle est toujours en vigueur;

CONSIDÉRANT que le Conseil doit autoriser les contrats connexes annuels;

CONSIDÉRANT les heures de glace prévues pour le Club de patinage artistique et l'Association de Hockey mineur pour une dépense de 138 142.56 \$ (taxes nettes) (50 % sur le budget 2021, 50 % sur le budget 2022);

CONSIDÉRANT qu'il faut ajouter les heures de la programmation des loisirs qui totalisent un montant de 23 968.65 \$ (taxes nettes) pour un total de 162 111.21 (taxes nettes) (50 % sur le budget 2021, 50 % sur le budget 2022);

CONSIDÉRANTS les contrats attachés à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseiller Tony Bolduc et résolu:

- QUE ce Conseil autorise les contrats connexes dans le cadre de l'entente annuelle de 5 ans;
- QUE ce Conseil autorise monsieur Eric Lelièvre, directeur Loisirs, Culture et Vie communautaire à signer lesdits contrats pour et au nom de la Ville;
- QUE le versement des paiements mensuels demeure sous réserve du directeur général, monsieur René Chalifoux, suite à la résolution des montants de l'année 2020-2021;
- QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-10-970.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-10-413 PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES HEURES DE GLACES ET APPUI FINANCIER AUX SPORTS DE GLACE – HEURES 2021-2022

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière pour les sports de glace adopté par ce Conseil au cours de l'année 2015;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec la société Centre sportif Mercier inc. au cours de l'année 2019;

CONSIDÉRANT que la Ville de Mercier assume le coût des heures de glace les plus dispendieuses des contrats de l'Association de hockey mineur et du Club de patinage artistique;

CONSIDÉRANT que ce Conseil entend statuer sur le nombre d'heures nécessaires pour l'année 2021-2022;

CONSIDÉRANT que ces heures sont au seul bénéfice des citoyens de Mercier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseiller Tony Bolduc et appuyé par la conseillère Stéphanie Felx et résolu:

- QUE ce Conseil annonce son intention de réserver les heures de glace selon les modalités suivantes :

Association de hockey mineur	15 heures financées par la Ville de Mercier 12 heures financées par l'Association
Club de patinage artistique	6.5 heures financées par la Ville de Mercier 3 heures financées par le Club
- QUE pour ce faire, ce Conseil autorise une dépense au montant de 138 142,56 \$ (taxes nettes);

- QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-10-970;
- QUE le versement des paiements mensuels demeure sous réserve du directeur général, monsieur René Chalifoux, suite à la résolution des montants de l'année 2020-2021;
- QUE la présente résolution soit adoptée sous réserve des directives des autorités de santé publique compte tenu de la crise actuelle liée au COVID-19.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-10-414 NOMINATION. COMITÉ TRANSPORT ACCÈS. STÉPHANIE FELX

CONSIDÉRANT la vacance à la charge de membre du Comité Transport Accès suite au départ de madame Johanne Anderson;

CONSIDÉRANT que ledit Comité doit se réunir prochainement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu:

- QUE ce Conseil mandate madame Stéphanie Felx à titre de membre du Comité Transport Accès pour la Ville de Mercier.

ADOPTÉE à l'unanimité

2021-10-415 DON. COURSE-MARCHE POUR LA CAUSE. CANCER DU SEIN

CONSIDÉRANT la marche-course organisée par madame Julie Dagenais, citoyenne de la Ville de Mercier, au profit de la recherche pour le cancer du sein;

CONSIDÉRANT que ce Conseil souhaite saluer cette initiative;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu:

- QUE ce Conseil accorde un don au montant de 250 \$ dans le cadre de la marche-course organisée par madame Julie Dagenais au profit de la recherche pour le cancer du sein.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 13.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 17.

2021-10-416 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 17.

ADOPTÉE à l'unanimité